

FINALE A QUATRE : GROUPE B

Les équipes classées 1 de chaque poule du groupe B à l'issue de la phase 2 disputent une Finale à Quatre.

Les rencontres sont déterminées par tirage au sort. Elles se déroulent sur un week-end, sur un terrain choisi par le Bureau Fédéral sur proposition de la Commission Fédérale **5x5** :

- Le premier jour se déroulent les demi-finales dont l'ordre est fixé par la Commission Fédérale **5x5** selon les horaires suivants :
 - ½ finale n°1 : Le samedi à 17 h 15
 - ½ finale n°2 : Le samedi à 20 h 00
- Le deuxième jour se déroulent les finales des perdants et vainqueurs des ½ Finales.
 - Rencontre pour la 3^{ème} place : Le dimanche à 13 h 15
 - Finale : Le dimanche à 15 h 30

La rencontre pour la 3^{ème} place est obligatoire.

TITRE DE CHAMPION DE FRANCE

Le titre de « Champion de France » est attribué au vainqueur de la Finale à Quatre Groupe A.

TITRE DE CHAMPION DE FRANCE GROUPE B

Le titre de « Champion de France Groupe B » est attribué au vainqueur de la Finale à Quatre Groupe B.



FFBB

ARTICLE 2 - EQUIPES	48 équipes déterminées en collaboration entre les ligues régionales et la FFBB, selon le cahier des charges des championnats de France U15 Elite.					
ARTICLE 3 - REGLES DE PARTICIPATION (MAI 2019 - Février 2020)	Règles de participation NM U15 ET NF U15 ELITE					
	Nombre de joueurs autorisés	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 30%;">Domicile</td> <td>8 minimum / 12 maximum</td> </tr> <tr> <td>Extérieur</td> <td>8 minimum / 12 maximum</td> </tr> </table>	Domicile	8 minimum / 12 maximum	Extérieur	8 minimum / 12 maximum
	Domicile	8 minimum / 12 maximum				
	Extérieur	8 minimum / 12 maximum				
	Types de licences autorisées (nb maximum)	1C, OCT ou 0CAST/1CAST (hors CTC)	5 maximum			
0C ou ASP		Sans limite				
2C ou 2CAST (hors CTC)		0				
Tous les joueurs inscrits en pôle la saison en cours ou inscrits sur une feuille de match du TIS U14 de la saison précédente ou qui auraient dû l'être si cette compétition a été annulée pour cause de Covid 19 ne sont pas comptabilisés dans la limitation des licences 1C ou OCT .						
ARTICLE 4 - HORAIRE OFFICIEL DES RENCONTRES	Dimanche à 13h15					
ARTICLE 5 - SALLE	Classement : H2					

FFBB